

Conseil de Quartier de Beaudésert-
26 mars 2019**COMPTE-RENDU**

Le 26 mars 2019, le Conseil de Quartier de Beaudésert a rassemblé une vingtaine de personnes à la Maison des Habitants.

Ouverture

Alain Anziani, Maire de Mérignac

Alain Anziani, Maire de Mérignac, a accueilli l'ensemble des participants en les remerciant pour leur investissement dans la vie de la cité. Mme Baillet, (Présidente du centre social) et Mme Perrault (Directrice), quittant la structure, des remerciements particuliers leur ont été adressés.

Le Conseil de Quartier a ensuite démarré par un propos introductif du Maire.

Mérignac est une ville en mouvement, elle attire des entreprises, des habitants, et pour cause : c'est l'un des plus grands bassins économiques de l'agglomération. Ce dynamisme économique est concentré ici, dans le quartier de Beaudésert. Pourtant, les habitants sont confrontés à un certain nombre de difficultés en termes de logement, d'emploi et de pouvoir d'achat.

Conscients de ce paradoxe, les services de la Ville accompagnent le développement de Beaudésert avec une grande attention et des moyens spécifiques grâce aux dispositifs de la Politique de la Ville. Afin de rester à l'écoute des habitants, des rencontres sont régulièrement organisées. A ce titre, nous avons eu l'honneur de recevoir les membres du conseil citoyen à la l'Hôtel de Ville la semaine dernière.

L'un des sujets sur lesquels nous sommes régulièrement interpellés concerne le commerce de proximité. La ville est particulièrement proactive sur cette question, mais nous nous heurtons à la réalité du marché. En effet, les études montrent qu'il n'y a pas suffisamment d'habitants pour assurer la clientèle des commerces. C'est notamment pour cette raison que nous soutenons l'implantation de l'association VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun), qui aimerait investir le local de l'ancienne médiathèque pour vendre des produits secs, sans emballages, à des coûts attractifs.

Outre le commerce, le quartier se développe de manière positive avec notamment la création imminente d'une mairie annexe, la multiplication des pistes cyclables et le développement des transports collectifs.

1. Mairie annexe

Après Arlac, la Glacière, le Burck et Beutre, une 5^e mairie annexe ouvrira ses portes le 3 avril au sein de la Maison des Habitants de Beaudésert. Son objectif ? Offrir aux habitants des « mini guichets uniques » délocalisés dans les quartiers.

La mairie annexe accueillera ainsi de nouveaux services de proximité tels que :

- Des prestations « flash » : demande de duplicata de livret de famille, remise et réception de dossiers logement social, etc.
- Des formalités administratives : inscription sur les listes électorales, remise d'acte de naissance / mariage / décès, etc.
- Des services en lien avec les enfants : réservation centres de loisirs, transports scolaires, restauration scolaire, etc.
- Autres : inscription aux stages multi-sort, dépôt d'un objet trouvé, etc.

Toutefois, les dossiers de passeport et de carte d'identité ne peuvent être établis qu'à l'Hôtel de Ville.

La mairie annexe de Beaudésert sera ouverte le mercredi de 14h à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h.



2. Parc de Beaudésert

Le parc de Beaudésert est un espace vert de proximité fréquenté à la fois par les familles du quartier et les salariés des entreprises alentours. Cependant, il fait parfois l'objet d'usages non souhaités. Des dispositifs de protection (buses et fossé) y ont donc été installés l'été dernier.

Partant de ce constat, la Ville s'est donné pour objectif d'embellir ce parc, de comprendre son environnement et d'y apporter de nouveaux usages. Nous envisageons donc la mise en place d'un projet en deux étapes, avec la participation des habitants :

- Du 10 au 15 juin : chantier participatif de création de mobiliers urbains éphémères avec le collectif Cancan
- 11 juin : rencontre avec les habitants et usagers pour échanger sur des aménagements pérennes permettant d'améliorer durablement le parc
- 15 juin : moment festif à l'occasion du festival de Beaudésert



3. Espaces publics

La réunion s'est poursuivie par la présentation des différents projets d'espaces publics liés aux déplacements.

- De nombreuses pistes cyclables ont été créées en 2018 : voie vert Diésel, avenue de la Grange Noire, avenue de Beaudésert, échangeur 10 de la rocade et avenue Dassault.
- Avenue Dassault, 23 places de stationnement ont été créés devant la mosquée et les commerces. L'ouverture de la 2^e phase de la déviation est prévue pour août 2019.
- En termes de transports en commun, l'extension du tram A vers l'aéroport sera livrée fin 2021. Une nouvelle ligne de BNSP (Bus à Niveau de Service Performant) sera mise en place n septembre 2019 (phase 1).



4. Budget participatif

La réunion s’est terminée par la présentation du budget participatif mis en place depuis mi-janvier. Ce nouvel outil de participation citoyenne est ouvert à tous les usagers de la ville (habitants ou personnes qui travaillent sur la commune) quel que soit leur âge. Le principe consiste à déposer des projets d’amélioration du cadre de vie, leur faisabilité est ensuite analysée par les services de la ville, puis, les projets éligibles sont proposés au vote du grand public afin de définir ceux qui seront réalisés, dans une limite totale de 200 000€. A titre d’exemples, les projets déposés peuvent être : installation d’un hôtel à insectes dans un parc, d’un composteur collectif, de passages piéton « 3D », de tables de ping-pong, etc. Pour plus d’informations, nous vous donnons rendez-vous sur le site internet : budgetparticipatif.merignac.com

A noter dans vos agendas :

- Le 6 mai à 18h30 à la Maison des Associations : réunion publique de lancement de la campagne de vote et découverte des projets éligibles
- Du 6 au 26 mai : vote en ligne et à la Maison des Associations
- Le 4 juin : annonce des lauréats

